

## BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

**Vice-président Administratif** : Le Conseil d'Administration a décidé de reporter le remplacement du vice-président administratif démissionnaire afin qu'une procédure de mise en nomination et de sélection de candidats puisse avoir lieu à l'AGA. Dans le but de combler ce poste pour la partie non échue du mandat, qui expire en mai 2011, toutes les personnes intéressées à assumer la fonction de vice-président administratif sont invitées à s'inscrire au présent formulaire. L'opinion des clubs quant à la sélection du vice-président ou de la vice-présidente administrative sera recueillie selon la méthode d'élection des membres du C.A. et aura lieu préalablement aux élections. Instruits de la recommandation de l'AGA, il appartiendra par la suite aux membres du C.A. formé par l'Assemblée Générale annuelle, de nommer la personne qui occupera la vice-présidence administrative pour la durée d'un an.

Vice-Président Administratif (durée non échue du mandat : 1 an)		
--	--	--

Les candidats peuvent inscrire un, deux ou trois choix. L'élection se déroulera dans l'ordre des postes listés ci-dessus tel qu'énoncé à l'article 6.7 de la constitution de l'A.R.P.A.R.S.

**Important – Constitution** : Une assemblée générale spéciale précédera l'assemblée générale annuelle afin d'approuver une mesure transitoire, applicable cette année seulement, permettant d'établir à un an la durée des mandats des trois postes indiqués ci-dessous. Leur durée sera par la suite fixée à deux ans, tel que prévu par la constitution de l'ARPARS.

POSTE	CHOIX - 1	CHOIX - 2	CHOIX - 3
Président (2 ans)			
Vice-président technique (2 ans)			
Trésorier (2 ans)			
Directeur des Tests (2 ans)			
Directeur du Patinage Plus (2 ans)			
Directeur des Événements Spéciaux (2 ans)			
Directeur du Développement des patineurs (1 an)			
Directeur de la Publicité/Relations publiques (1 an)			
Représentant des clubs (1 an)			

Nom \_\_\_\_\_ Club \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_  
 #Pat. Canada \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Les bulletins de mise en candidature doivent être oblitérés, au plus tard le **25 avril 2010**.  
 Faire parvenir votre bulletin de mise en candidature à l'adresse suivante :

**Joanne Beauvais**  
**Comité des mises en candidature**  
**6150, Boniface, Brossard (Qc)**  
**J4Z 3L7**